

BULLETIN DE SOUSCRIPTION FIP EXTENDAM OBJECTIF FRANCE

4 étapes pour valider votre bulletin :



Le bulletin de souscription est unititaire : je n'ai coché que la case correspondant à mon cas personnel "M." ou "Mme", et ce :
> même si la souscription concerne l'ensemble du foyer fiscal,
> même si le règlement de la souscription se fait à partir d'un compte joint.



Je vérifie le calcul du montant de ma souscription :

Montant hors droits d'entrée + Droits d'entrée = Montant à régler.

Merci de ne pas arrondir la somme.

J'ai daté, signé et apposé la mention "Lu et approuvé" sur les pages 2 et 3.



Le chèque de règlement de la souscription est :

> daté, signé et correctement complété pour le montant total de ma souscription,

> établi à l'ordre de "BFCM/EXTENDAM OBJECTIF FRANCE",

> tiré sur un compte chèque à mon nom.

ATTENTION : Toute souscription accompagnée d'un chèque émis par une société sera rejetée.



J'ai joint une **photocopie de ma pièce d'identité en cours de validité** ainsi que celle d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois.

Nous vous remercions de vérifier que **TOUTES les étapes ci-dessus sont bien respectées** avant de nous adresser votre dossier de souscription. Dans le cas contraire, celui-ci ne pourra être validé. L'ensemble doit être envoyé à EXTENDAM (79 rue La Boétie - 75008 Paris) : **bulletin original + chèque + copie pièce d'identité + copie justificatif de domicile + relevé de compte titres (RIT) si nécessaire**. Conservez une copie du bulletin de souscription.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION FIP EXTENDAM OBJECTIF FRANCE

(Article L. 214-31 du Code monétaire et financier)

Agrément AMF du 29/06/2018 – Code ISIN : FR0013336815

Les mots commençant par une majuscule ont le sens qui leur est donné dans le règlement du Fonds.

Cachet du conseiller
obligatoire



Patrimonial.fr
Sélection Invest
25 avenue Pierre 1^{er} De Serbie – 75116 Paris
Tél : 01 44 20 44 20

Cachet du conseiller

1 ÉTAT CIVIL

Réf EXTENDAM : _____

Pour des raisons fiscales, merci de renseigner l'intégralité des informations demandées

M. Mme Nom _____

Prénom _____ Nom de naissance _____

Deuxième Prénom(s) _____

Date de naissance _____ Ville de naissance _____

Département de naissance _____ Pays de naissance _____

Nationalité _____

Adresse Fiscale _____

Code Postal _____ Ville _____

Pays _____

Téléphone _____ Email _____

2 AVERTISSEMENT

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée de 5,5 ans, prorogeable de deux (2) fois un (1) an sur décision de la société de gestion, soit une durée de 7,5 ans maximum. Le fonds d'investissement de proximité est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Il est rappelé que les règles et avantages fiscaux dont il est fait mention dans le Règlement du Fonds sont susceptibles d'être affectés par d'éventuelles modifications législatives et réglementaires (assorties le cas échéant d'un effet rétroactif) ou par un changement de leur interprétation par l'administration fiscale française et/ou la jurisprudence. Par ailleurs, le bénéfice des avantages fiscaux mentionnés aux articles 199 terdecies 0-A VI et 163 quinquies B du CGI est soumis au respect de certaines conditions tenant, notamment (i) à la stratégie d'investissement du Fonds et (ii) aux Investisseurs. Il appartient donc à chaque Investisseur de s'assurer qu'il remplit l'ensemble des conditions lui permettant de bénéficier desdits avantages fiscaux. En tout état de cause, les souscripteurs doivent s'informer, auprès de leur conseiller fiscal habituel, de la fiscalité s'appliquant à leur cas particulier.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce fonds d'investissement de proximité décrits à la rubrique "profil de risque" du Règlement. Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détenez et de votre situation individuelle.

3 SOUSCRIPTION

Je souscris (montant minimal de 1 000 € hors droits d'entrée) :

Montant hors droits d'entrée _____, _____ € (MS)

(Multiple de 10 si aucune valeur liquidative n'a été publiée)

Droits d'entrée (maximum 5 %) _____, _____ % (TDE)

Montant droits d'entrée _____, _____ € (MDE) = (MS) x (TDE) (1)

Montant total de la souscription _____, _____ € (MT) = (MS) + (MDE) (2)

Je joins un chèque du montant indiqué en **MT (2)** à l'ordre de **BFCM/EXTENDAM OBJECTIF FRANCE**.

Encadrement des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion

Je verse un montant total de _____, _____ € (MT) (2), qui comprend un montant de droits d'entrée de _____, _____ € (MDE) (1).

Ce montant ne peut correspondre à un pourcentage supérieur à 5 % du montant de cette souscription.

J'ai pris connaissance du fait que les droits d'entrée dans le Fonds sont négociables.

Je consens à ce que soient prélevés sur le Fonds des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 3,94 % (TMFAM_GD), dont des frais et commissions de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 2,09 % (TMFAM_D). Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de la durée de 7,5 ans.

Une partie des frais récurrents de gestion facturés au Fonds peut être rétrocédée au profit des distributeurs du Fonds. Suivant les distributeurs, le taux de rétrocession annuel moyen sur les frais facturés peut varier dans une fourchette comprise entre 0,90 % et 1,50 % TTC du montant de la souscription initiale.

Modalités spécifiques de partage de la plus-value

Les porteurs de parts spéciales ont vocation à investir au moins 0,25 % (SM) du montant des souscriptions initiales totales dans des parts spéciales qui leur ouvrent un droit d'accès à 20 % (PVD) de la plus-value réalisée par le Fonds, dès lors que sont réunies les conditions de rentabilité suivantes : 120 % (RM).

Les sigles entre parenthèses correspondent à des valeurs dont le mode de calcul est précisé dans les lignes correspondantes des tableaux intitulés 'Répartition des taux de frais annuels moyens (TFAM) maximaux gestionnaire et distributeur par catégorie agréée de frais' et 'Modalités spécifiques de partage de la plus-value (« carried-interest »)', présentés au sein du DICI du Fonds.

Fait à : _____

Le : _____ 2019

Signature, précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé" :

4 LIVRAISON

> Sauf indication contraire, les parts souscrites seront livrées en nominatif pur à la BFCM.

> Si vous souhaitez que ces parts soient livrées sur un compte-titres spécifique, nous vous remercions de joindre un Relevé de Compte Titres et de renseigner ci-dessous les références bancaires de ce compte :

Code banque [] [] [] [] [] [] Code guichet [] [] [] [] [] [] Numéro de compte [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] Clé RIB [] [] [] []

5 ENGAGEMENTS DU SOUSCRIPTEUR

a) Je reconnais que la présente offre de souscription n'a pas fait l'objet d'un démarchage bancaire ou financier tel que défini à l'article L. 341-1 du Code monétaire et financier, ni avant la souscription ni lors de sa conclusion. Je déclare :

- avoir reçu et pris connaissance du **DICI relatif au Fonds d'Investissement de Proximité EXTENDAM OBJECTIF FRANCE et adhérer à celui-ci et au Fonds**, et m'engager irrévocablement à souscrire au montant susmentionné ;
- avoir été informé(e) de la possibilité de recevoir gratuitement, sur simple demande écrite adressée à la Société de Gestion, le règlement, le dernier rapport annuel et la dernière composition de l'actif du Fonds ;
- avoir été informé(e) que le règlement du Fonds est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : www.extendam.com ;
- que les sommes versées en contrepartie de ma souscription ne constituent pas une opération de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme au sens des articles L. 561-1 et suivants du Code monétaire et financier ;
- avoir été informé(e) de ma catégorisation en tant que client non-professionnel ;
- avoir été informé(e) que le bulletin est valable sous réserve d'encaissement de la souscription et dans la limite des parts A disponibles.

b) Afin de bénéficier des avantages fiscaux prévus, pour les personnes physiques, par les articles 199 terdecies-0 A VI, 150-0 A III 1° et 163 quinquies B du Code général des impôts, je m'engage à conserver les parts du Fonds jusqu'au 31 décembre de la 5^{ème} année suivant celle de leur souscription, à réinvestir immédiatement dans le Fonds la totalité des sommes ou valeurs réparties pendant la même période, lesquelles demeureront indisponibles jusqu'au terme de cette période. Je déclare être fiscalement domicilié(e) en France et en outre que moi-même (agissant directement, par personne interposée ou par l'intermédiaire d'une fiducie), mon conjoint, mon partenaire lié par un pacte civil de solidarité, mon concubin notoire et nos ascendants et descendants ne détenons pas ensemble plus de 10 % des parts du Fonds ni, directement ou indirectement, plus de 25 % des droits dans les bénéfices des sociétés dont les titres figurent à l'actif du Fonds et n'avons pas détenu ce montant à un moment quelconque au cours des cinq années précédant la souscription des parts. J'ai noté que :

- le non respect des engagements ou de la condition ci-dessus énoncés entraînerait la remise en cause de tout ou partie des avantages fiscaux dont j'ai bénéficié ;
- le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque Souscripteur et est susceptible d'être modifié postérieurement à la date de signature du présent Bulletin de Souscription.

Je reconnais que l'avantage fiscal ne constitue pas la seule motivation de mon investissement dans le Fonds et j'ai vérifié que la réduction d'impôt liée à cet investissement (compte tenu des autres réductions d'impôt dont j'entends bénéficier et de l'effet du plafonnement des avantages fiscaux) n'excède pas le montant prévisionnel d'imposition sur mes revenus à payer au titre de la période de souscription.

c) Je confirme avoir reçu des informations suffisantes pour évaluer les risques inhérents à mon investissement dans le Fonds et confirme avoir suffisamment d'expertise et d'expérience dans le domaine financier, du capital-risque et du capital-développement pour être en mesure d'évaluer les mérites et les risques de cette souscription en pleine connaissance de cause. En outre, je déclare et garantis que cette souscription est en adéquation avec ma situation, notamment professionnelle et financière, mes objectifs d'investissements, mon expérience en matière d'investissement et que la Société de Gestion m'a communiqué toutes informations utiles pour souscrire aux parts du Fonds en pleine connaissance de cause.

Par conséquent, j'accepte :

- > de conserver les parts pendant toute la durée de vie du Fonds, dans les conditions déterminées par les articles 10 et 11 du Règlement sur les rachats et les cessions de parts. Mon investissement pourra en conséquence ne présenter aucune liquidité pendant toute la durée de vie du Fonds, soit pendant 5,5 à 7,5 années ;
- > de prendre le risque d'une perte sur le capital investi dans le Fonds (mon investissement peut varier à la baisse sans que la baisse ne puisse excéder le montant investi).

d) Je déclare et garantis à la Société de Gestion et au Fonds ne pas être une "U.S. Person", telle que définie par la "Regulation S" promulguée en vertu du "U.S. Securities Act of 1933" (tel que modifié, le cas échéant). Je m'engage à notifier sans délai la Société de Gestion en cas de changement de résidence fiscale et à lui fournir, à sa demande, toutes informations ou attestations qui lui seraient nécessaires.

e) Je m'engage à fournir à la Société de Gestion au moment de la signature du présent bulletin de souscription ou à tout moment sur demande, (i) un des formulaires publié par l'US Internal Revenue Service (« IRS »), dûment complété et signé et/ou (ii) tout autre formulaire équivalent appelé à le remplacer ainsi que toutes les pièces justificatives requises permettant à la Société de Gestion d'évaluer et se conformer aux exigences légales, réglementaires et fiscales applicables au Fonds et à ma souscription aux Parts du Fonds, et en particulier, remplir ses obligations relatives au respect des obligations fiscales résultant d'accords intergouvernementaux tels que celui signé entre les Etats-Unis d'Amérique et la France le 14 novembre 2013 relatif au Foreign Account Tax Compliance Act (« FATCA ») concernant l'obligation de divulgation d'informations relatives aux Porteurs de Parts du Fonds (y compris leur statut fiscal) ; et donc permettre à la Société de Gestion de révéler des informations relatives à l'identité des Porteurs de Parts et toute information prévue par FATCA et l'ensemble des textes en vigueur pour son application, à toute autorité gouvernementale (y compris les autorités fiscales). Par ailleurs, je reconnais que le Fonds et la Société de Gestion sont soumis aux règles introduites par la Directive n°2014/107/EU du Conseil du 9 décembre 2014 (« DAC 2 Directive ») qui modifie la Directive n° 2011/16/EU à l'égard des informations d'échange automatique et obligatoire en matière fiscale transposées dans le droit français ainsi qu'aux obligations énoncées dans les accords concernant l'échange automatique d'informations sur les comptes financiers auxquels la République française est partie (« Common Reporting Standards » ou « CRS »), et que, à ce titre, la Société de Gestion peut être tenue de recueillir les informations nécessaires pour le compte du Fonds et de les transmettre aux autorités fiscales françaises. A cet effet, je m'engage à remplir le formulaire approprié simultanément à l'exécution du présent Bulletin de Souscription ou à tout moment sur demande, et à le communiquer à la Société de Gestion.

Je reconnais que les déclarations et garanties ci-dessus sont une condition essentielle et déterminante pour la Société de Gestion et le Fonds de mon admission en tant que porteur de Parts du Fonds. Conformément aux dispositions de l'article 1112-1 du Code civil, je reconnais avoir pu demander toute information que je considère être déterminante pour investir dans le Fonds et que la Société de Gestion m'a fourni, de bonne foi, toutes les informations et réponses que je considère comme déterminantes.

Fait à : _____ Le : _____ 2019

en trois exemplaires, dont le dernier est à conserver par le souscripteur pour envoi aux services fiscaux avec l'attestation fiscale, adressée ultérieurement par EXTENDAM.

Signature, précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé" :

6 MODALITÉS DE SOUSCRIPTION

Les Parts sont commercialisées pendant une période comprise entre la date d'agrément du Fonds et la Date de Constitution du Fonds, et souscrites pendant la Période de Souscription. Au cours de cette période, les demandes de souscription sont reçues par la Société de Gestion qui les transmet au Dépositaire agissant en qualité de gestionnaire du passif. Aucune souscription ne sera admise en dehors de la Période de Souscription.

Chaque souscription par un Porteur de Parts est constatée sous la forme d'un bulletin de souscription, établi par la Société de Gestion en deux exemplaires, dont l'un est remis au Porteur de Parts après signature et l'autre conservé par la Société de Gestion, mentionnant notamment le nom et l'adresse du Porteur de Parts, la date et le montant de la souscription. La signature du bulletin de souscription par le Porteur de Parts ou son mandataire constitue l'adhésion de ce dernier aux dispositions du Règlement ainsi que son engagement ferme et irrévocable de libérer une somme correspondant au montant de sa souscription. Les Parts sont obligatoirement libérées intégralement en numéraire lors de leur souscription.

Les souscriptions de Parts seront effectuées :

> dès lors qu'aucune Valeur Liquidative établie dans les conditions définies à l'article 14.2 du Règlement n'a été publiée, à la valeur nominale d'origine des Parts telle que définie à l'article 6.3 du Règlement,

> jusqu'à l'issue de la Période de Souscription, sur la base de la plus élevée des valeurs entre la valeur nominale d'origine et la prochaine Valeur Liquidative établie conformément à l'article 14.2 du Règlement.

La différence éventuelle entre les deux valeurs visées ci-dessus constituera une commission de souscription acquise au Fonds.

Chaque souscription de Parts A pourra être majorée au maximum de 5 % TTC du montant de la souscription, à titre de droits d'entrée non acquis au Fonds. Les souscriptions ne peuvent se faire qu'en Parts entières avant l'établissement de la première Valeur Liquidative du Fonds.

Au 31 décembre 2017, la part de l'actif investie dans des entreprises éligibles des FIP gérés par EXTENDAM est la suivante :

Dénomination	Date de création	Pourcentage de l'actif ¹ éligible (quota de 60 % ²) à la date du 31/12/2017	Date à laquelle l'actif doit comprendre au moins 60 % ² de titres éligibles
FIP Commerce & Foncier N°1	2010	62 % ³	2 décembre 2012
FIP Patrimoine & Hôtel N°1	2011	92 % ³	30 avril 2013
FIP Hôtel & Commerce N°1	2011	55 % ³	30 novembre 2013
FIP Patrimoine & Hôtel N°2	2012	100 %	30 avril 2014
FIP Hôtel & Commerce N°2	2012	60 %	30 novembre 2014
FIP Patrimoine & Hôtel N°3	2013	100 %	30 décembre 2015
FIP Hôtel & Commerce N°3	2013	60 %	31 juillet 2016
FIP Patrimoine & Hôtel N°4	2014	100 %	30 juin 2017
FIP Patrimoine Capital France N°1	2014	100 %	30 juin 2017
FIP Patrimoine & Hôtel N°5	2015	69 %	30 juin 2018
FIP Patrimoine Capital France N°2	2015	95 %	30 juin 2018
FIP Direction France N°1	2016	37 %	30 juin 2019
FIP Rayonnement France N°1	2016	53 %	30 juin 2019
FIP Direction France N°2	2017	0%	30 juin 2020
FIP Rayonnement France N°2	2017	8%	30 juin 2020

[1] Calculé d'après les comptes arrêtés au 31 décembre 2017, selon la méthode définie à l'article R. 214-65 du Code monétaire et financier.

[2] Quota de 70 % pour les FIP dont la date de constitution est postérieure au 1^{er} janvier 2014.

[3] Fonds en préliquidation.

7 PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La présente notice d'information a vocation à vous exposer la manière dont vos données personnelles sont collectées et traitées par Extendam, agissant en qualité de responsable de traitement.

Extendam collecte et traite des données personnelles vous concernant dans le cadre de votre souscription de Parts du Fonds. La présente rubrique du bulletin de souscription détaille la manière dont vos données personnelles sont collectées et traitées ainsi que vos droits afférents en application du règlement européen sur la protection des données personnelles (2016/679) du 27 avril 2016 applicable depuis le 25 mai 2018 et de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

Finalité et licéité du traitement de vos données personnelles

Vos données personnelles (ex. coordonnées, qualité du souscripteur, données fiscales, etc.) sont collectées et traitées par Extendam pour les finalités / bases juridiques suivantes :

Bases juridiques	Finalités
Respect des exigences légales, réglementaires et fiscales applicables à Extendam et à la souscription des Parts du Fonds	Vérification de l'identité des souscripteurs, vérification de l'origine des fonds utilisés dans le cadre de la souscription et transmission d'informations aux autorités
Exécution du contrat avec Extendam	Souscription aux Parts, ouverture d'un compte et gestion des Parts
Poursuite de l'intérêt légitime d'Extendam	Prévention de la fraude, amélioration des services, suivi de la relation client, prospection

Les demandes d'information effectuées dans le cadre de la souscription de Parts (i.e. informations demandées dans le présent bulletin de souscription et dans les documents annexes) sont par conséquent justifiées par des exigences réglementaires ou contractuelles et conditionnent la conclusion du contrat. À défaut de fourniture des informations demandées, la souscription de Parts ne sera pas possible.

Destinataires de vos données personnelles

Extendam transmet les données personnelles vous concernant :

- Au Dépositaire ou à tout autre sous-traitant- établi en France ou au sein de l'Union Européenne- en charge du traitement des données personnelles pour le compte d'Extendam pour les finalités décrites ci-dessus.
- Aux autorités compétentes (notamment l'administration fiscale), juridictions et autorités réglementaires, le cas échéant.

Durée de conservation de vos données personnelles

Extendam conserve vos données personnelles pendant la durée d'exécution du contrat, augmentée des délais de prescription prévus par les lois et/ou règlements ou des délais de conservation imposés par les lois et/ou règlements.

Vos droits en application du droit de la protection des données personnelles

Vous bénéficiez des droits suivants en application du règlement européen sur la protection des données personnelles (2016/679) du 27 avril 2016 applicable depuis le 25 mai 2018 :

- Droit d'accès à vos données personnelles dans les conditions prévues à l'article 15 du règlement précité.
- Droit d'obtenir la rectification de vos données personnelles dans les conditions prévues par l'article 16 du règlement précité.
- Droit d'obtenir l'effacement de vos données personnelles dans les conditions prévues à l'article 17 du règlement précité.
- Droit d'obtenir la limitation du traitement de vos données personnelles dans les conditions prévues à l'article 18 du règlement précité.
- Droit à la portabilité de vos données personnelles dans les conditions prévues à l'article 20 du règlement précité.
- Droit d'opposition au traitement de vos données personnelles dans les conditions prévues à l'article 21 du règlement précité.

En sus des droits mentionnés ci-dessus, conformément à loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez du droit de définir vos instructions post-mortem pour déterminer la manière dont vos données personnelles seront utilisées et la manière dont vos droits seront exercés après votre décès.

Pour exercer l'un des droits précités ou si vous avez la moindre question concernant la collecte et le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter Extendam :

- à l'adresse email suivante : serviceclients@extendam.com,
- ou par courrier adressé au Service Clients d'Extendam, 79 rue La Boétie- 75008 Paris.

Coordonnées du délégué à la protection des données personnelles (DPO) : DPO, Extendam, 79 rue La Boétie- 75008 Paris.

Enfin, nous vous informons que vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ou toute autre autorité de contrôle compétente.



EXTENDAM - Service Clients
79 rue La Boétie - 75008 PARIS
T : 01 53 96 52 50 - F : 01 53 96 52 51 - www.extendam.com
Société de gestion de portefeuille - Agrément AMF n° GP 13000002
SA au Capital de 1 800 000 € - RCS Paris B 789 931 318